



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

CEP/AC.11/2003/32
29 juillet 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES POLITIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

Groupe de travail préparatoire spécial composé

de hauts fonctionnaires pour le processus

«Un environnement pour l'Europe»

(Session extraordinaire, Genève, 22 octobre 2003)

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE
qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève,
et s'ouvrira le mercredi 22 octobre 2003 à 15 heures**

Dans la Déclaration qu'ils ont adoptée à la cinquième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe», les Ministres de l'environnement ont décidé que le Groupe de travail composé de hauts fonctionnaires se réunirait en session extraordinaire à l'automne 2003 pour se prononcer sur le prochain pays hôte et les dates de la sixième Conférence ministérielle.

Point 1. Adoption de l'ordre du jour

Le Groupe de travail composé de hauts fonctionnaires est invité à adopter l'ordre du jour de sa session extraordinaire.

Point 2. Élection du Président

M. Vasyl Shevchuk (Ukraine) a présidé le Groupe de travail composé de hauts fonctionnaires à ses cinquième, sixième et septième sessions ainsi que la cinquième Conférence ministérielle. Toutefois, étant donné ses nouvelles responsabilités, il ne pourra plus exercer cette fonction. Le Groupe de travail élira un nouveau président pour sa session extraordinaire, en tenant compte de la décision prise à la cinquième Conférence ministérielle tendant à ce que celle-ci soit présidée par un représentant de l'Ukraine.

Point 3. Date de la sixième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe»

À la cinquième Conférence ministérielle, il a été décidé que les futures conférences ministérielles devraient se tenir de façon périodique et prévisible tous les quatre à cinq ans. Le Groupe de travail composé de hauts fonctionnaires est invité à déterminer si la prochaine Conférence devrait avoir lieu en 2007 ou en 2008 et à proposer le mois pendant lequel elle devrait se tenir.

Point 4. Lieu de la sixième Conférence ministérielle

Le Groupe de travail composé de hauts fonctionnaires devrait examiner toutes les propositions à ce sujet et décider de l'endroit où la prochaine Conférence «Un environnement pour l'Europe» devrait se tenir.

Point 5. Questions diverses

Les délégations souhaiteront peut-être proposer d'autres questions à examiner.

Point 6. Clôture de la réunion

Le Président récapitulera les principales conclusions et décisions.
